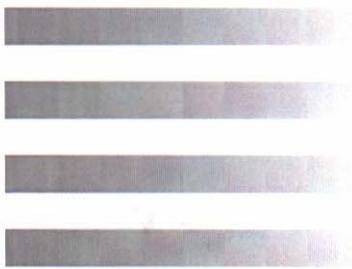
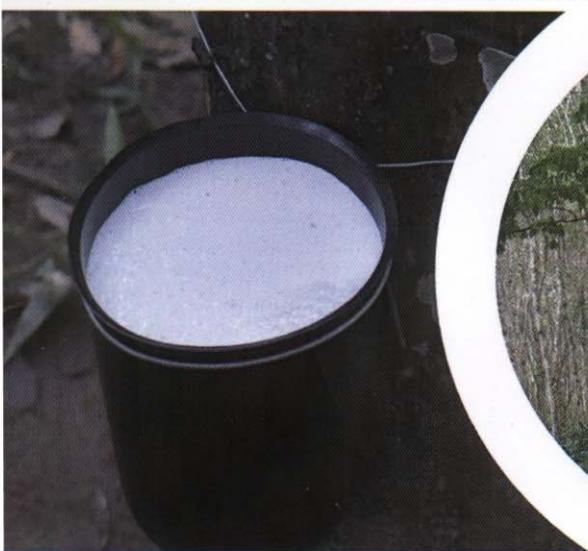




SOCIETE AFRICAINE DE
PLANTATIONS D'HEVEAS



Rapport d'activité 2010



SOMMAIRE

Conseil d'Administration et Direction Générale	1
Ordre du jour de l'Assemblée Générale	2
Le message du président	3
Fiche signalétique	4
Chiffres clés	5
Rapport de Gestion	8
Tableaux Comparatifs – Bilan – Résultat – Financement	10
Rapports des Commissaires aux Comptes	13
Textes et résolutions	21





Conseil d'Administration

1.	Jean Louis BILLON	Président du Conseil d'Administration
2.	Yves LAMBELIN	Administrateur
3.	SIPH RP : olivier de SAINT SEINE	Administrateur
4.	SIFCA RP : Nazaire GOUNONGBE	Administrateur
5.	SIFCOM RP : Pierre BILLON	Administrateur
6.	Compagnie Financière Michelin RP : Jacques-Philippe HOLLAENDER	Administrateur
7.	MICHELIN FINANCES (PAYS-BAS) B.V RP : Thierry SERRES	Administrateur
8.	Bertrand VIGNES	Administrateur
9.	Alassane DOUMBIA	Administrateur
10.	Yves ROLAND	Administrateur
11.	Tiémoko COULIBALY	Administrateur
12.	Maurice YAPO BOTOH	Administrateur



COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mazars Côte d'Ivoire

01 BP 3989 Abidjan 01

PriceWaterhouseCoopers

01 BP 1361 Abidjan 01



DIRECTION GENERALE

Jean Pierre BLONDEAU

Directeur Général

Banga AMOIKON

Directeur Général Adjoint





ORDRE DU JOUR

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée sur l'exercice clos le 31 décembre 2010.
2. Lecture et approbation du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2010.
3. Lecture et approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme relatif aux Sociétés Commerciales et aux Groupements d'Intérêt Economique. Approbations desdites conventions.
4. Approbation des comptes et quitus aux Administrateurs.
5. Affectation des résultats.
6. Nomination de deux Administrateurs.
7. Renouvellement du mandat de deux Administrateurs.
8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.



LE MOT DU PRESIDENT



Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Conformément à nos statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'activité de notre société au cours de l'exercice 2010, et de soumettre à votre approbation, les comptes résultant des états financiers au 31 décembre 2010.

L'exercice 2010 s'est déroulé dans un environnement national difficile, marqué par les péripéties de l'organisation de l'élection présidentielle. Pour autant, cette situation n'a pas eu d'impact significatif sur l'activité de la SAPH.

La SAPH a tiré partie de l'embellie spectaculaire des cours sur le marché mondial. Les cours mondiaux du caoutchouc en 2010, ont été multipliés quasiment par deux, par rapport à l'exercice précédent. Passant en moyenne annuelle, de 840 FCFA en 2009, à 1 670 F CFA le kilogramme en 2010.

En raison des maladies de feuilles qui ont affecté une partie du matériel végétal, et d'un déficit récurrent de main d'œuvre, la production de nos plantations a enregistré un recul de 7% par rapport au budget 2010.

Les capacités d'usinage installées sur le territoire national au cours des deux précédentes années, s'avèrent largement supérieures à la matière première disponible sur le marché. La farouche concurrence qui en a résulté, avec la surenchère sur les prix, explique le recul de nos achats de caoutchouc en milieu rural.

En outre, la bonne gestion de l'outil industriel permet à la SAPH d'enregistrer, le niveau record de 99 330 tonnes de production usinée en 2010.

L'effet conjugué des quantités vendues (96 053 t) et la hausse exponentielle des cours mondiaux, ont généré un chiffre d'affaires jamais atteint, de 140,238 milliards de FCFA en 2010 contre 75,609 milliard de F CFA en 2009.

Il en résulte grâce à la maîtrise des charges de gestion, un résultat net de 32,519 milliards de FCFA en 2010 contre 6,291 milliards de FCFA en 2009.

Les réserves constituées permettent de vous proposer un dividende brut par action de 7 700 FCFA contre 2 000 F CFA en 2009.

Au plus fort de la crise postélectorale, les dispositions prises, ont permis de limiter les dégâts sur nos actifs et de préserver la continuité de l'exploitation.

En 2011, nous comptons sur les pouvoirs publics, pour mettre en œuvre des mesures qui garantissent la paix et la sécurité sur le territoire. Dans ce contexte, la SAPH poursuivra son développement et assurera à ses actionnaires un niveau de rentabilité toujours attrayant.

Nous comptons sur votre appui pour consolider nos acquis.



Le Président du Conseil d'Administration
Jean-Louis BILLON





FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA SAPH

➔ RAISON SOCIALE

Société Africaine de Plantations d'Hévéas

➔ FORME JURIDIQUE

Société Anonyme avec conseil d'administration inscrite à la Côte Officielle de la Bourse Régionale des Valeurs mobilières

➔ DATE DE CREATION

29 décembre 1956

➔ CAPITAL SOCIAL

14 593 620 855 F CFA

Divisé en 5 111 601 actions de 2 855 F CFA de nominatif

➔ ADRESSE

Immeuble Ex-SIT – Rue des Galions

Abidjan – Zone Portuaire

01 B.P 1322 Abidjan 01

Site web : www.saph.ci

Téléphone : (225) 21 75 76 76

Télécopie : (225) 21 75 76 43

➔ LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Bureaux/Promotions hévéicoles :

Abidjan (Siège social) – Abengourou – Aboisso – Adzopé – Bettié – Bonoua – Dabou – Daoukro – Tiassalé – Gagnoa – Grand-Béréby – Issia-Daloa – San-Pedro – Soubré – Yacolidabouo.

Unités agricoles intégrées

Bettié – Bongo – Toupah – Ousrou – Rapides-Grah

➔ SUPERFICIE PLANTEE

21 488 Hectares

➔ SUPERFICIE EN SAIGNEE

17 536 Hectares

➔ EFFECTIF AU 31 DECEMBRE 2010

6 094 employés



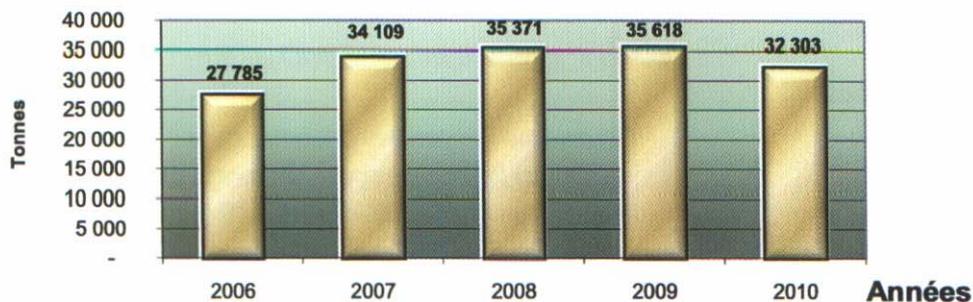
REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2010

SIPH	66,77%
AUTRES PRIVES	23,34%
C.F. MICHELIN	09,89%



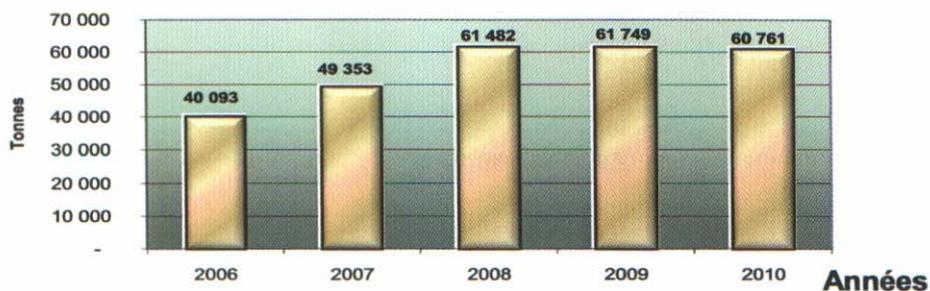
CHIFFRES CLES

Evolution de la production propre



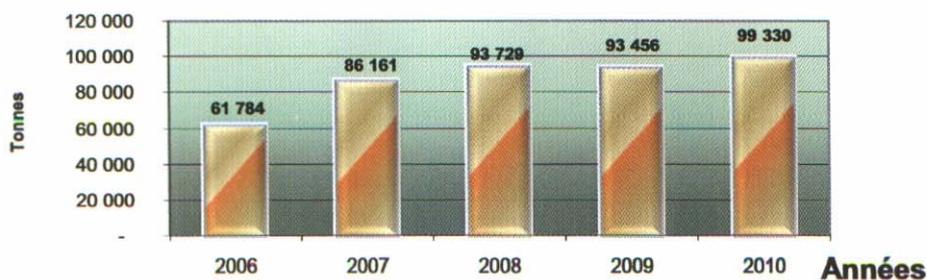
La production propre 2010, malgré une superficie en saignée relativement constante, est en baisse de 3.315 tonnes par rapport à 2009 du fait des maladies foliaires et de manque de main d'œuvre.

Evolution des achats planteurs



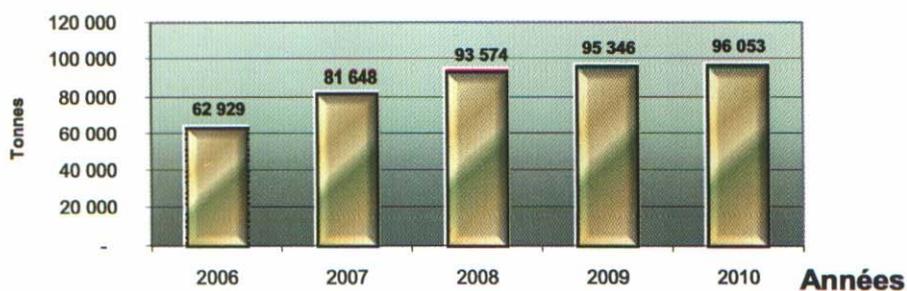
Une diminution de notre volume d'achat de fond de tasse aux planteurs villageois, induisant un net recul de notre part de marché en 2010.

Evolution de la production usinée



Une meilleure gestion de nos outils de production permet d'accroître notre production industrielle en 2010 par rapport à 2009.

Evolution des quantités vendues



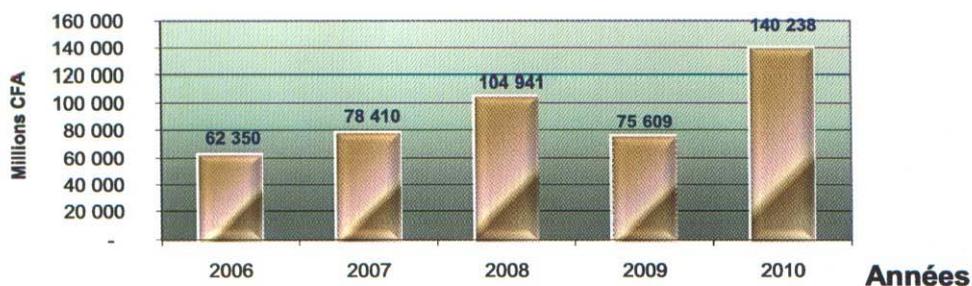
Une relative stabilité des quantités vendues sur 2010 par rapport à 2010.





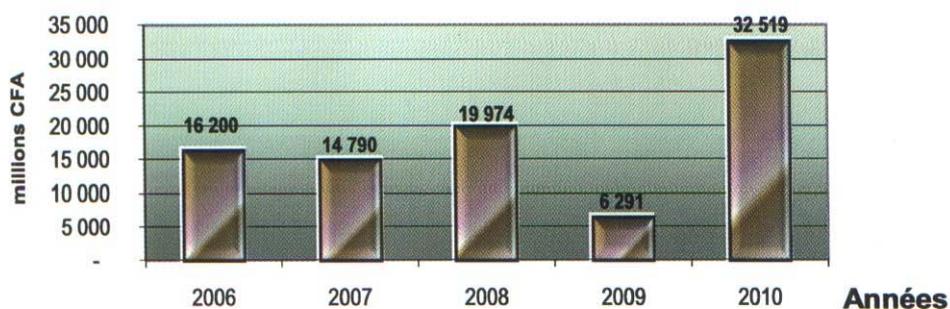
CHIFFRES CLES

Evolution du chiffre d'affaires



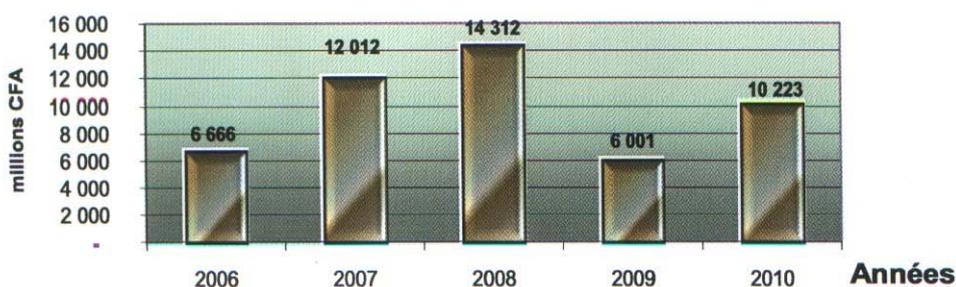
La forte hausse des cours mondiaux du caoutchouc en 2010 a entraîné une augmentation dans les mêmes proportions du prix moyen de vente et du chiffre d'affaires

Evolution du résultat net



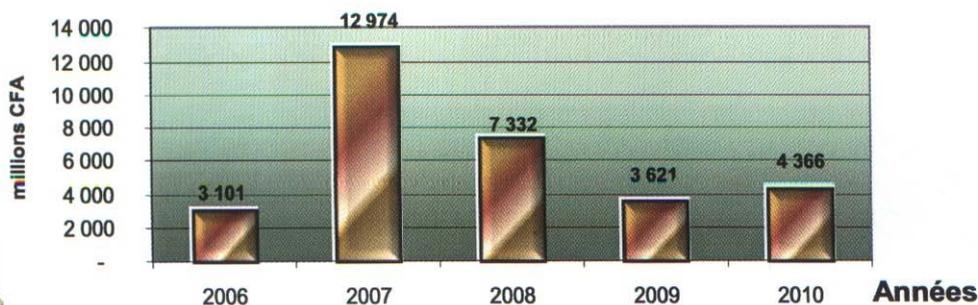
La progression du résultat net sur 2010 est la conséquence de la hausse importante du chiffre d'affaires.

Dividendes versés



La distribution des dividendes 2010 renoue avec la croissance après la crise économique de 2008/2009 qui avait conduit à une distribution prudente des dividendes en 2009.

Investissements



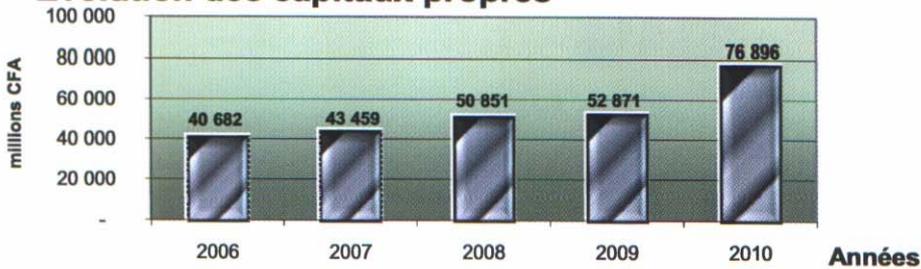
Reprise de la politique d'investissement sur 2010





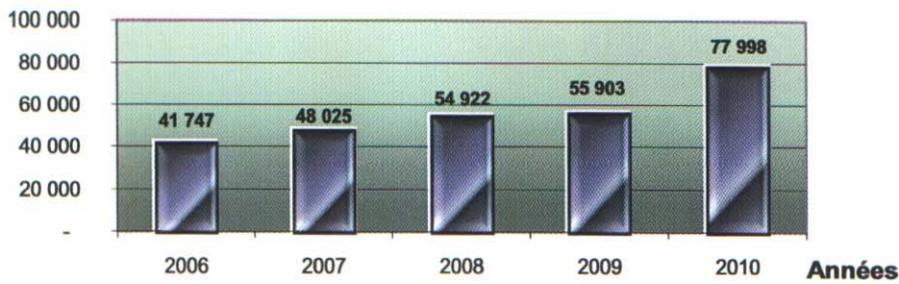
CHIFFRES CLES

Evolution des capitaux propres



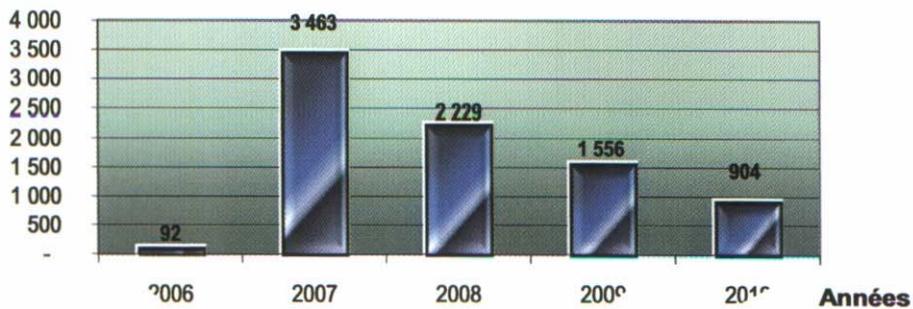
Les capitaux propres se trouvent renforcés par le résultat 2010

Evolution des ressources stables



La situation financière de la SAPH s'en trouve également consolidée.

Dettes à long et moyen terme



La SAPH continue d'honorer ses engagements auprès des banques en 2010.





➔ A- CONTEXTE GENERAL

Au plan international

L'année 2010 est marquée par une forte hausse de la moyenne des cours internationaux de caoutchoucs de +99% par rapport à l'année 2009.

Au plan interne

L'année 2010 est caractérisée par une hausse significative de l'activité et du résultat net de la société.

➔ B- ACTIVITE

Production propre et achats extérieurs

La production des plantations de la SAPH baisse pour s'établir à 32.303 tonnes, en raison des maladies foliaires et du manque de main d'oeuvre ; la surface en saignée étant relativement stable de 2009 à 2010.

Dans un contexte de forte concurrence, la SAPH observe un net recul de sa part de marché local en ce qui concerne les achats extérieurs aux planteurs qui s'établissent à 60.761 tonnes en 2010 contre 61.749 tonnes en 2009 ; nonobstant un approvisionnement de 4.780 tonnes de fonds de tasse en provenance de Libéria (CRC).

Production usinée

Une meilleure gestion de notre outil de production a permis d'observer une progression de la production usinée à fin 2010, 99.330 tonnes contre 93.456 tonnes en 2009.

Ventes et chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'établit à 140.238 millions de CFA en 2010 contre 75.609 millions de CFA en 2009. Sa hausse s'explique par l'évolution des cours mondiaux du caoutchouc en 2010.

La production vendue reste relativement stable entre 2010 et 2009.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation hors achats de caoutchouc, amortissements et provisions, s'élèvent à 35.610 millions CFA pour l'exercice 2010 contre 28.847 millions CFA en 2009.

Cette hausse de 23.45% s'explique essentiellement par :

- l'accroissement de la consommation des autres achats (gaz, carburant, petits matériels, etc.) en rapport avec la hausse de l'activité et surtout due à l'utilisation de groupes électrogènes pendant la période de délestage observée sur le réseau électrique en Côte d'Ivoire ;
- les primes d'assurances (l'externalisation des indemnités de fin de carrière) ;
- des frais bancaires et d'assistance technique liés respectivement au paiement des dividendes 2009 et à la progression du chiffre d'affaires 2010.
- la progression des charges du personnel ;





Service de la dette

La SAPH continue d'honorer ses engagements auprès des établissements prêteurs au cours de 2010.

Résultat net

Le résultat net d'impôts s'établit à 32.519 millions CFA au titre de l'exercice 2010 contre 6.291 millions CFA en 2009.

C- PERSPECTIVES



Malgré les événements survenus depuis le début de l'année 2011, les productions propres sont conformes au budget ; les productions achetées y compris les importations du Libéria sont supérieures au plan et un retard de 5.500 tonnes de production usinée devrait être résorbé avant la fin de l'année.

Dans ces conditions, la crise que nous avons vécue impactera faiblement les résultats de la SAPH.

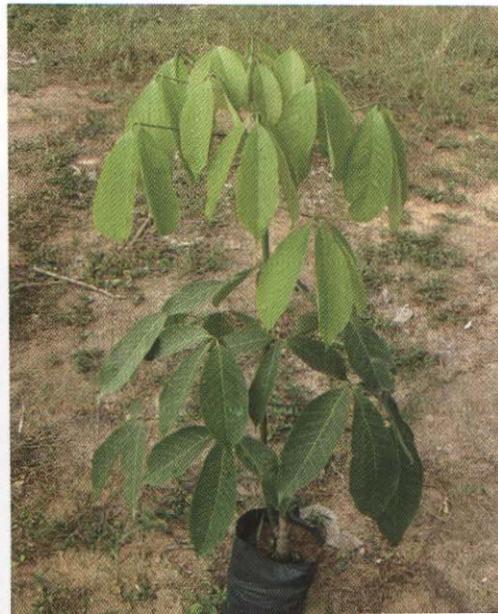
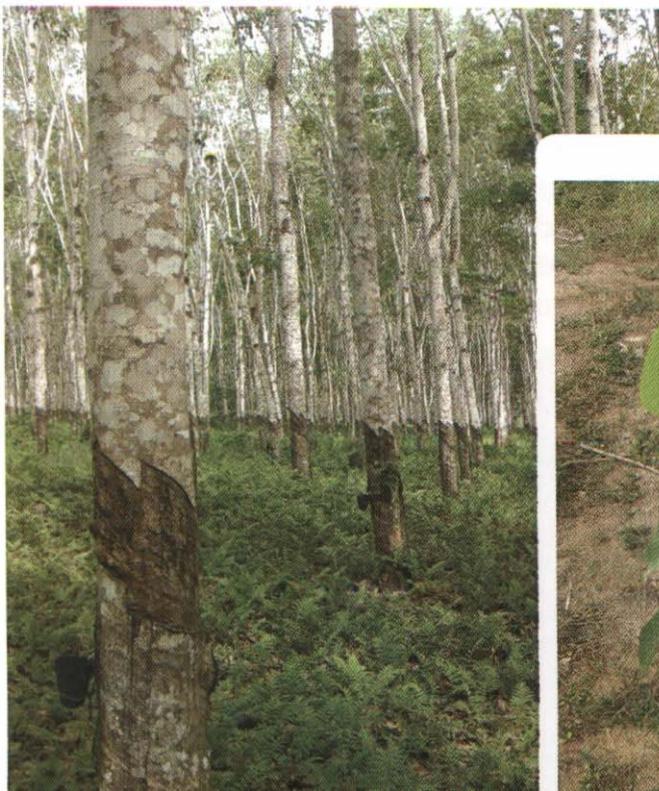




TABLEAU COMPARATIF BILANS 2010 & 2009

ACTIF	2010	2009	VARIATION	%
	(1)	(2)	(3)=(1)-(2)	(3)/(2)
Frais d'établissement	0	0	0	N/A
Immobilisations incorporelles	8 722 636 287	8 716 437 098	6 199 189	0%
Immobilisations corporelles	29 651 356 724	29 492 198 964	159 157 760	1%
Immobilisations financières	606 736 523	505 148 636	101 587 887	20%
Total actif immobilisé	38 980 729 534	38 713 784 698	266 944 836	1%
Actif circulant H.A.O	2 340 000	2 340 000	0	0%
Stocks	26 320 323 090	16 119 951 156	10 200 371 934	63%
Créances et emplois assimilés	35 735 479 205	13 187 322 707	22 548 156 498	171%
Total actif circulant	62 058 142 295	29 309 613 863	32 748 528 432	112%
Total trésorerie - actif	847 396 550	2 735 087 491	-1 887 690 941	-69%
Ecart de conversion - actif	0	0	0	N/A
TOTAL ACTIF	101 886 268 379	70 758 486 052	31 127 782 327	44%

PASSIF	2010	2009	VARIATION	%
	(1)	(2)	(3)=(1)-(2)	(3)/(2)
Capital social	14 593 620 855	14 593 620 855	0	0%
Primes et réserves	24 594 307 172	28 526 032 852	-3 931 725 680	-14%
résultat net	32 518 959 652	6 291 476 320	26 227 483 332	417%
Provisions réglementées et dettes assimilées	5 189 582 490	3 459 721 662	1 729 860 828	50%
Total capitaux propres	76 896 470 169	52 870 851 689	24 025 618 480	45%
Dettes financières et ressources assimilées	903 839 947	1 555 821 986	-651 982 039	-42%
Provisions financières pour isques et charges	198 068 938	1 476 359 990	-1 278 291 052	-87%
Total dettes financières	1 101 908 885	3 032 181 976	-1 930 273 091	-64%
Total ressources stables	77 998 379 054	55 903 033 665	22 095 345 389	40%
Total passif circulant	19 386 129 922	8 819 804 638	10 566 325 284	120%
Total trésorerie - passif	4 501 759 403	6 035 647 749	-1 533 888 346	-25%
Ecart de conversion - passif	0	0	0	N/A
TOTAL PASSIF	101 886 268 379	70 758 486 052	31 127 782 327	44%



TABLEAU COMPARATIF BILANS 2010 & 2009

CHARGES	2010	2009	VARIATION	%
	(1)	(2)	(3)=(1)-(2)	(3)/(2)
Achats de marchandises	73 832 015	56 050 999	17 781 016	32%
Achats de matières premières et fournitures liées	68 998 082 641	33 265 399 706	35 732 682 935	107%
Variation de stocks	-3 167 539 002	-702 474 797	-2 465 064 205	351%
Autres achats	10 752 016 380	9 327 208 332	1 424 808 048	15%
Variation de stocks	-320 344 471	-354 693 786	34 349 315	-10%
Transport	2 712 350 431	3 136 102 830	-423 752 399	-14%
Services extérieurs	9 361 816 041	4 726 007 581	4 635 808 460	98%
Impôts & taxes	965 829 893	976 078 230	-10 248 337	-1%
Autres charges	662 947 632	503 227 809	159 719 823	32%
Charges de personnel	11 401 842 911	10 533 020 843	868 822 068	8%
Dotation aux amortissements & provisions	4 026 107 414	4 100 805 120	-74 697 706	-2%
Total des charges d'exploitation	105 466 941 885	65 566 732 867	39 900 209 018	61%
Total des charges financières	228 337 962	276 375 194	-48 037 232	-17%
Total des charges sur activités ordinaires	105 695 279 847	65 843 108 061	39 852 171 786	61%
Total des charges hors activités ordinaires	1 827 493 850	1 847 316 593	-19 822 743	-1%
Impôts sur le résultat	10 575 837 719	1 819 195 291	8 756 642 428	481%
TOTAL DES CHARGES	118 098 611 416	69 509 619 945	48 588 991 471	70%

PRODUITS	2010	2009	VARIATION	%
	(1)	(2)	(3)=(1)-(2)	(3)/(2)
Ventes de produits fabriqués	137 444 188 830	73 125 154 401	64 319 034 429	88%
Travaux & services vendus	986 296 121	1 607 165 398	-620 869 277	-39%
Production stockée (ou déstockage)	6 712 488 461	-2 387 538 812	9 100 027 273	-381%
Production immobilisée	1 629 099 904	1 134 438 625	494 661 279	44%
Marge brute sur matières	80 941 529 677	40 916 294 703	40 025 234 974	98%
Produits accessoires	1 715 510 265	747 093 438	968 416 827	130%
Chiffre d'affaires	140 237 524 455	75 609 414 853	64 628 109 602	85%
<i>dont à l'exportation</i>	<i>137 004 389 135</i>	<i>72 918 645 933</i>	<i>64 085 743 202</i>	<i>88%</i>
Autres produits	49 658 685	382 599 774	-332 941 089	-87%
Valeur ajoutée	58 589 779 945	23 806 007 536	34 783 772 409	146%
Excédent brut d'exploitation	47 187 937 034	13 272 986 693	33 914 950 341	256%
Reprises de provision	1 463 591 173	635 828 990	827 762 183	N/A
Transferts de charges	132 309 060	132 924 060	-615 000	0%
Total des produits d'exploitation	150 224 671 738	75 507 667 490	74 717 004 248	99%
Résultat d'exploitation	44 757 729 853	9 940 934 623	34 816 795 230	350%
Total des produits financiers	315 070 611	250 062 699	65 007 912	26%
Résultat financier	86 732 649	-26 312 495	113 045 144	-430%
Total des produits des activités ordinaires	150 539 742 349	75 757 730 189	74 782 012 160	99%
Résultat des activités ordinaires	44 844 462 502	9 914 622 128	34 929 840 374	352%
Total des produits HAO	77 828 719	43 366 076	34 462 643	79%
Résultat HAO	-1 749 665 131	-1 803 950 517	54 285 386	-3%
TOTAL DES PRODUITS	150 617 571 068	75 801 096 265	74 816 474 803	99%
RÉSULTAT NET	32 518 959 652	6 291 476 320	26 227 483 332	417%



TABLEAU COMPARATIF BILANS 2010 & 2009

TAFIRE	2010 (1)	2009 (2)	VARIATION (3)=(1)-(2)	% (3)/(2)
Ressources nettes de financement:				
Dividendes	-10 223 202 000	-6 001 019 574	-4 222 182 426	70%
Capacité d'autofinancement globale	36 887 614 607	11 562 085 170	25 325 529 437	219%
Augmentation de capital	0	0	0	N/A
Emprunts	0	0	0	N/A
Total ressources nettes de financement	26 664 412 607	5 561 065 596	21 103 347 011	379%
Emplois à financer:			0	N/A
Investissement net	4 184 030 015	3 428 211 741	755 818 274	22%
Variation du Besoin de financement	22 182 203 148	7 773 958 172	14 408 244 976	185%
Emplois économiques à financer	26 366 233 163	11 202 169 913	15 164 063 250	135%
Emplois HAO	0	0	0	N/A
Emplois financiers contraints	651 982 039	672 743 458	-20 761 419	-3%
Total emplois à financer	27 018 215 202	11 874 913 371	15 143 301 831	128%
Excédent ou insuffisance de ressource de financement	-353 802 595	-6 313 847 775	5 960 045 180	-94%
Variation du fonds de roulement	21 828 400 553	1 460 110 397	20 368 290 156	1395%





PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Immeuble Alpha "2000"
20^{ème} étage - Rue Gourgas- Plateau
01 BP. 1361 Abidjan 01

MAZARS COTE D'IVOIRE

Immeuble Longchamp
8^{ème} étage - 2, Boulevard Roume - Plateau
01 BP.3989 Abidjan 01

Aux Actionnaires
SAPH
01 BP. 1 322
Abidjan 01

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE SAPH

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- l'audit des états financiers annuels de la Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.



PRICEWATERHOUSECOOPERS 

MAZARS COTE D'IVOIRE

SAPH
Page 2

Nous certifions que les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables du Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA).

2. **Autres vérifications et informations spécifiques**

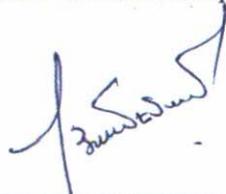
Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 21 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers



Edouard Messou
Associé

Mazars Côte d'Ivoire



Micheline Koffi
Expert comptable diplômé



PRICEWATERHOUSECOOPERS 

MAZARS COTE D'IVOIRE

Immeuble Alpha "2000"
20^{ème} étage - Rue Gourgas- Plateau
01 BP. 1361 Abidjan 01

Immeuble Longchamp
8^{ème} étage - 2, Boulevard Roume - Plateau
01 BP.3989 Abidjan 01

Aux Actionnaires
SAPH
01 B.P. 1322
Abidjan 01

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 438 ET SUIVANTS DE L'ACTE UNIFORME OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010)

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (GIE), nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial afférent aux opérations visées aux articles 438 à 448 dudit Acte, qui stipulent que toute convention entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou directeurs généraux adjoints doit être soumise à l'autorisation préalable du conseil d'administration.

Il en est de même des conventions auxquelles un administrateur ou un directeur général ou un directeur général adjoint est indirectement intéressé ou dans lesquelles il traite avec la société par personnes interposées.

Sont également soumises à autorisation préalable du conseil d'administration, les conventions intervenues entre une société et une entreprise ou une personne morale, si l'un des administrateurs ou directeur général ou directeur général adjoint de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur général, administrateur général adjoint, directeur général ou directeur général adjoint de la personne morale contractante.

Cette réglementation n'est pas applicable aux opérations courantes conclues à des conditions normales.





Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de convention, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2010

1.1 Conventions d'achats de matière première caoutchoucs avec Cavalla Rubber Coporation (CRC)

Administrateurs concernés

- Monsieur Yves Lambelin, représentant la société SIFCOM,
- Monsieur Jean Louis Billon,
- Monsieur Nazaire Gounongbé, représentant la société SIFCA,

Nature et modalités

CRC s'engage à fournir à la SAPH de la matière première (caoutchouc) sous forme de fonds de tasse. Chaque fourniture de matière première fait l'objet d'une convention individuelle qui fixe le prix de vente par la société CRC à la société SAPH. La convention prévoit une avance à hauteur de 80% du montant contracté, le reste (20%) étant payable à la réception de la facture de livraison.

Le solde de cette avance est de 2 775 millions de F.CFA au 31 décembre 2010 et les achats effectués par la SAPH au titre de l'exercice 2010 s'élèvent à 6 190 millions de F.CFA.





2. CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2010

2.1 Convention d'Assistance Technique avec SIPH

Administrateurs concernés

- Monsieur Yves Lambelin, représentant la société SIFCOM.
- Monsieur Jean Louis Billon.
- Monsieur Nazaire Gounongbé, représentant la société SIFCA.
- Monsieur Olivier De-Saint-Seine, représentant la société SIPH.

Nature et modalités

SIPH apporte à SAPH une assistance technique dans les domaines du management et de la gestion, des techniques agricoles et industrielles, de la gestion des achats aux planteurs villageois et de la formation continue. En contrepartie des prestations, la convention prévoit une rémunération annuelle fixée à 0,6% du chiffre d'affaires hors taxe et hors élément exceptionnel.

Cette convention a pris effet le 1er janvier 2007 et la charge supportée par SAPH au titre de l'exercice 2010 s'élève à 841 millions F.CFA.

2.2 Convention de commercialisation avec SIPH

Administrateurs concernés

- Monsieur Yves Lambelin, représentant la société SIFCOM.
- Monsieur Jean Louis Billon.
- Monsieur Nazaire Gounongbé, représentant la société SIFCA.



Nature et modalités

SAPH s'est engagée à vendre à SIPH l'intégralité de sa production destinée à l'exportation en dehors de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Les modalités de détermination des prix d'achat par la société SIPH à la société SAPH, telles que stipulées dans la convention, tiennent compte de l'évolution du marché mondial du caoutchouc.

Cette convention a pris effet le 1er juillet 1999 et le chiffre d'affaires réalisé par SAPH dans ce cadre s'élève à 128 milliards de F.CFA hors taxes au titre de l'exercice 2010.

2.3 Convention de prestation de services SIPH

Administrateurs concernés

- Monsieur Yves Lambelin, représentant la société SIFCOM,
- Monsieur Jean Louis Billon,
- Monsieur Nazaire Gounongbé, représentant la société SIFCA,

Nature et modalités

SAPH a mis à la disposition de SIPH sur le site de Cavalla Rubber Corporation (CRC), un expert et les compétences nécessaires pour la gestion du projet de construction d'une usine et d'infrastructures hévéicoles. En contrepartie des prestations, la convention prévoit une rémunération annuelle forfaitaire de 20 millions de F.CFA. Cette convention a pris effet le 1er mars 2009 pour une durée d'une année renouvelable.

Les produits facturés par SAPH au titre de l'exercice 2010 s'élèvent à 20 millions de F.CFA.

2.4 Convention de compte courant avec Cavalla Rubber Corporation (CRC) en présence de SIPH

Administrateurs concernés

- Monsieur Yves Lambelin, représentant la société SIFCOM,
- Monsieur Jean Louis Billon,
- Monsieur Nazaire Gounongbé, représentant la société SIFCA,
- Monsieur Olivier De-Saint-Seine, représentant la société SIPH.



PRICEWATERHOUSECOOPERS 

MAZARS COTE D'IVOIRE

SAPH
Page 5

Nature et modalités

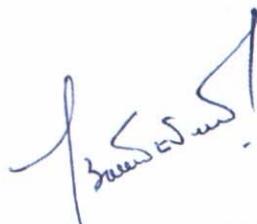
SAPH a consenti à la société Cavalla Rubber Corporation (CRC), une avance en compte courant rémunérée au taux d'escompte BCEAO plus 1,5 soit un taux de 8,25% au 2 février 2009, date de prise d'effet de la convention.

Le solde de cette avance est de 323 millions de F.CFA au 31 décembre 2010 et les intérêts facturés par SAPH au titre de l'exercice 2010 s'élèvent à 22 millions de F.CFA hors taxes.

Abidjan, le 21 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers



Edouard Messou
Associé

Mazars Côte d'Ivoire



Micheline Koffi
Expert comptable diplômé





PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Immeuble Alpha "2000"
20^{ème} étage - Rue Gourgas - Plateau
01 BP. 1361 Abidjan 01

MAZARS COTE D'IVOIRE

Immeuble Longchamp
8^{ème} étage - 2, Boulevard Roume - Plateau
01 BP.3989 Abidjan 01

Aux Actionnaires
SAPH
01 B.P. 1322
Abidjan 01

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES REMUNERATIONS EXCEPTIONNELLES ALLOUEES AUX ADMINISTRATEURS

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

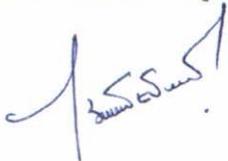
En application de l'article 432 de l'Acte uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique, nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles allouées aux administrateurs au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Le Président du Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune rémunération exceptionnelle allouée aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Abidjan, le 21 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers



Edouard Messou
Associé

Mazars Côte d'Ivoire



Micheline Koffi
Expert comptable diplômé



PROPOSITION DE PROJET DES TEXTES DE RESOLUTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

➔ PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et qui se soldent par un résultat net de 32 518 959 652 F.CFA.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est approuvée à



DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 438 et suivants de l'Acte uniforme, approuve les termes et conclusions de ce rapport.

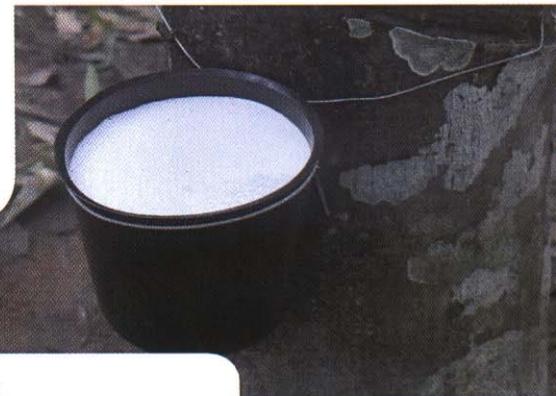
Cette résolution est approuvée à

➔ TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice 2010.

	(En Francs CFA)
Bénéfice de l'exercice 2010	32 518 959 652
Report à nouveau	21 442 360 542
<hr/>	
Bénéfice à répartir	53 961 320 194
Dotation à la réserve légale	
	-
Dividende brut	39 359 327 700
Dividende brut/action	7 700
Affectation au report à nouveau	14 601 992 494

Cette résolution est approuvée à





PROPOSITION DE PROJET DES TEXTES DE RESOLUTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

➔ QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil, décide de nommer en qualité d'administrateurs de la société pour une durée de six (6) années qui expirera à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- Monsieur Bertrand VIGNES,
- Monsieur Alassane DOUMBIA.

Messieurs Bertrand VIGNES et Alassane DOUMBIA, présents, déclarent accepter les fonctions qui viennent de leur être confiées et qu'ils ne sont frappés d'aucune incapacité ou incompatibilité lui interdisant d'exercer les fonctions d'administrateurs de la société.

Cette résolution est approuvée à

➔ CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil, constatant que les mandats d'administrateurs de Monsieur Yves ROLAND et de Michelin Finance (Pays-Bas) B.V. représentée par Monsieur Thierry SERRES, viennent à expiration, décide de les renouveler pour une durée de six (6) années qui expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Monsieur Yves ROLAND et Michelin Finance (Pays-Bas) B.V. représentée par Monsieur Thierry SERRES, présents, déclarent accepter les fonctions qui viennent de leur être confiées et qu'ils ne sont frappés d'aucune incapacité ou incompatibilité leur interdisant d'exercer les fonctions d'administrateurs de la société.

Cette résolution est approuvée à

SIXIEME RESOLUTION



SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi.





SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 14 593 620 855
FRANCS CFA

R.C ABIDJAN N° 002059

01 BP 1322 ABIDJAN 01 – République de Côte d'Ivoire
SIEGE SOCIAL ET DIRECTION GENERALE, Immeuble
Ex-SIT – Rue des Galions Abidjan – Zone Portuaire

Site Web: www.saph.ci – E.mail: saph@sifca.ci

Tél: (225) 21 75 76 76 Fax: (225) 21 75 76 43

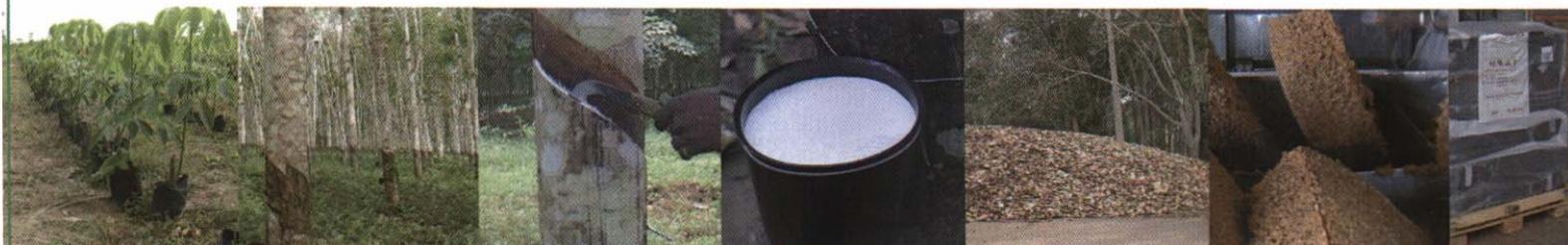
CORRESPONDANT:

Groupe SIPH 53 Rue du Capitaine Guynemer – 93400 Cour-
bevoie- France

Tél : (33) (0)1 41 16 28 00 Fax : (33) (0)1 41 16 28 32

Site Web : www.siph.com

SAPH au service du développement depuis 1956



01 B.P 1322 Abidjan 01

Tél.: (225)21757676 - Fax.:(225) 21 75 76 40